



Partenaires

La définition anglo-saxonne d'un « partenaire » se résume à deux paramètres : « un ami qui partage un **intérêt commun** » ; « un ami qui participe à la réalisation d'un **objectif commun** ». La Fondation pour les Monuments Historiques développe sur tous les domaines qui la concernent – restauration de monuments, mise en accessibilité, bourses d'études et de recherche, sensibilisation du public aux monuments historiques – des partenariats permettant une action efficace à un moindre coût.

Elle essaie aussi de fédérer auprès de ses donateurs et interlocuteurs, la notion de solidarité autour d'un objectif commun : **faire des monuments historiques une cause emblématique nationale**. Ceci passe inévitablement par la collecte de fonds, histoire de mettre en pratique l'adage « les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Ces partenariats renforcent chaque axe de soutien – sauvegarder, partager, transmettre, sensibiliser.

Joseph Henriot
Président

En 2013, dans le cadre de sa mission de sauvegarde, plusieurs partenariats ont permis d'étoffer les soutiens apportés par la Fondation ou de renforcer sa notoriété.

« Chantier école », en partenariat avec l'École d'Avignon

Parmi les 5 dossiers étudiés par le jury, le 19 mars 2013, un seul dossier a été sélectionné. La Fondation pour les Monuments Historiques apporte un soutien de 10 000 € à Bertrand Bergerot, pour la restitution des décors du château de Rosières (Côte-d'Or), dans le cadre d'un chantier école qui s'est déroulé du 8 au 12 juillet 2013.

Le **château de Rosières** est un manoir fortifié, datant du **xiv^e siècle**. Situé dans le département de la Côte-d'Or à Saint-Seine-sur-Vingeanne (21610), il est classé en totalité au titre des mo-



numents historiques par arrêté du 2 janvier 1930.

L'actuel propriétaire s'est consacré pendant plus de 15 ans à la restauration de ce château en prenant soin d'utiliser et/ou de récupérer des matériaux d'origine pour préserver l'authenticité du site.

Le chantier école, encadré par l'École d'Avignon a permis à 20 étudiants préparant le diplôme de « peintre en décors du patrimoine » de

participer à la restitution des décors de la grande salle du château. Il s'agit de l'un des deux chantiers école prévus dans le cursus de cette formation. Compte-tenu du soutien de la Fondation pour les Monuments Historiques, le propriétaire ne conserve à sa charge que le logement et les repas des stagiaires et

quelques frais annexes.

Travaux réalisés :

- restitution des décors peints sur les solives neuves d'un plafond « à la française » composé de poutres et solives peintes d'un décor du XVII^e siècle
- quelques retouches de restauration

sur les solives originales.

- entretien des badigeons sur les parements de la grande salle du château (superficie de la salle : 95 m²).

En savoir plus :

fondationmh.fr/chateau-de-rosieres/
#more-1205

Composition du jury « Chantier école »

- Pierre-André Lablaude (président), architecte en chef des monuments historiques
- Jean-Pierre Bady, président du Conseil national des parcs et jardins, ancien directeur du Patrimoine
- Christophe Ghenassia, avocat à la Cour, propriétaire gestionnaire du Moulin de La Bellassière (28)
- Patrice Morot-Sir, directeur de l'École d'Avignon
- Isabelle Pallot-Frossard, directeur du Laboratoire de Recherche Monuments Historiques
- Roch Payet, directeur des études, Département des restaurateurs de l'INP



« Grand Trophée de la plus belle restauration d'un monument historique », coorganisé avec le Figaro Magazine et Propriétés de France, en partenariat avec la Demeure Historique.

Le Grand Trophée de la plus belle restauration a pour vocation de récompenser :

- un programme de restauration (extérieur et/ou décor intérieur) d'un monument historique privé (abbaye,

château, manoir, chapelle,...), ou de ses dépendances, protégés (classé ou inscrit) au titre des monuments historiques et accessible au public ;

- ou un programme de restauration, de restitution ou de recréation d'un parc ou d'un jardin privé protégé (classé ou inscrit) au titre des monuments historiques, accessible au public.

La réalisation doit avoir démarré dans les 10 dernières années. En 2012, sur plus de 40 candidatures examinées, le château de Dampierre-sur-Boutonne, en Charente-Maritime a reçu la dotation de 30 000 €.

Pour la première année, en 2013, la Fondation pour les Monuments Historiques s'engage dans ce concours.

Celui-ci, ouvert du 29 avril au 14 juin 2013, a permis de recueillir 14 candidatures. Le jury a sélectionné, en s'appuyant sur les conseils techniques de la Demeure Historique, quatre candidats pour un « grand oral » qui a permis au lauréat de se détacher.

Le nom du lauréat qui recevra une dotation de 30 000 €, a été dévoilé le 17 octobre lors de la remise du Grand Trophée : le Manoir du Catel en Seine-Maritime.

En savoir plus :

fondationmh.fr/nos-missions/grand-trophee

Jury « Grand Trophée de la plus belle restauration d'un monument historique » :

- Alexis Brézet : directeur des rédactions du Figaro
- Jean de Lambertye : dirigeant fondateur d'Eukratos et président de La Demeure Historique
- Dominique Flahaut de la Billarderie : membre du comité exécutif de la Fondation pour les Monuments Historiques
- Joseph Henriot : dirigeant, membre fondateur et président de la Fondation pour les Monuments Historiques
- Olivier Marin : rédacteur en chef de Propriétés de France et du club Immo Explorimmo/Le Figaro
- Antoine Courtois : directeur de l'atelier Mériguët-Carrère, classé « entreprise du patrimoine vivant »
- Frédéric Didier : architecte, architecte en chef du château et de la ville de Versailles
- Jacques Garcia : architecte, décorateur, propriétaire et restaurateur du château du Champ de Bataille, classé MH
- Yves Lecoq : humoriste, auteur du livre « Fous de châteaux » collection Patrimoine Éditions Chêne
- Jean-René Van der Plaetsen : directeur délégué de la rédaction du Figaro Magazine.

La loi dispose que les 650 000 établissements recevant du public en France (ERP) ont pour obligation la mise en accessibilité de leurs installations avant le 1^{er} janvier 2015. Au-delà de l'apparente contrainte, la possibilité d'accueillir de nouveaux publics est une opportunité que la Fondation pour les Monuments Historiques, dans le cadre de l'appel à projets « mise en accessibilité de monuments et jardins », souhaite particulièrement développer en 2014.

Partenariat « Tourisme & Handicap »

La Fondation pour les Monuments Historiques entreprend une opération de sensibilisation sur la

question de la mise en accessibilité des monuments historiques, en liaison avec les Missions locales de Tourisme & Handicap. Cette action vise à dédramatiser la mise en accessibilité et à adopter la notion de « confort d'usage » nécessaire à tous et aux seniors en particulier.

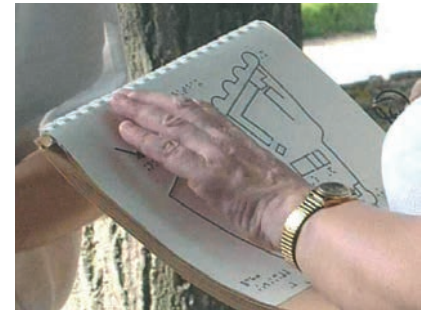
Partenariat « Fondation Raze »

Créée en 1994, la Fondation Raze œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des non-voyants et malvoyants. En partenariat avec celle-ci, la Fondation pour les Monuments Historiques lance son appel à projet « accessibilité-déficience visuelle ». L'aide consistera en une mise à disposition gratuite pendant 5 ans de matériel (audio-

description, maquette tactile, etc.) ou support (textes audio-descriptifs, panneaux signalétiques, etc.) afin de favoriser la visite du monument ou du jardin aux personnes en situation de handicap visuel.

En savoir plus :

<http://fondationmh.fr/appel-a-projet-accessibilite-deficience-visuelle-2014/>



Bourses d'études : conventions de partenariat avec des établissements de formation

Depuis 2012, la Fondation pour les Monuments Historiques a signé des conventions de partenariat avec plusieurs établissements de formation dans les métiers d'art et de la restauration, et de recherche. Ces conventions permettent à l'école de préparer et suivre l'étudiant et à la

Fondation pour les Monuments Historiques d'avoir un relais et une assurance du bon déroulement des études de l'étudiant boursier.

Les écoles partenaires :

- **École d'Avignon** : Formation de peintre en décor du patrimoine
- **École de Condé** : Formation de restauration du patrimoine, spécialité peinture de chevalet, céramique, papier

Vincent Fichaux,
École d'Avignon,
bénéficiaire d'une
bourse en 2013.

■ **École des Beaux-Arts de Tours, Angers, Le Mans (ESBA-TALM)** : formation généraliste et spécifique autour de 3 axes - recherche, rayonnement international et insertion professionnelle.

■ **Université Jean Monnet Paris Sud XI** : Master Professionnel, Droit du Patrimoine Culturel dans le cadre du Master DI2C, spécialité Droit du Patrimoine Culturel.

En savoir plus :

fondationmh.fr/projets/bourses-detude/



L'abbaye des Vaux de Cernay, un monument mis en valeur sur la 21^e étape du Tour 2013.

Partenariat Fondation pour les Monuments Historiques / Tour de France

2013 : 100^e édition du Tour de France... et 100 ans de la loi relative aux monuments historiques. Un partenariat a été mis en place afin de sensibiliser le public aux monuments historiques publics et privés qui jalonnent les routes de France et du Tour.

Sur 3 400 kms de routes et 21 étapes, près de 200 monuments historiques, publics et privés, ont été signalés sur les divers supports mis à la disposition du public passionné du Tour de France. Parmi ces monuments historiques, une quarantaine de demeures ouvertes au public ont été mises en avant. Ce partenariat est reconduit en 2014.

En savoir plus :

fondationmh.fr/le-tour-de-france-cycliste-et-la-fondation-pour-les-monuments-historiques

Partenariat avec le CECOJI-CNRS pour le colloque « Paysage, territoire et patrimoine » au Musée de la Chasse et de la nature, mercredi 27 et jeudi 28 novembre 2013.

La Fondation pour les Monuments Historiques soutient et apporte son expertise à ce colloque, organisé par le Centre de recherche en droit du patrimoine culturel et naturel (CECOJI- CNRS), sous le parrainage du Ministère du Développement durable et du ministère de la Culture et de la Communication.

Publication des Actes du colloque :

Collection Droit du patrimoine culturel et naturel (chez L'Harmattan à la fin du premier semestre 2014)

Nos fidèles partenaires

Quelques partenaires fidèles accompagnent la Fondation depuis plusieurs années :

- la Demeure Historique, avec qui nous partageons notre stand au Salon International du Patrimoine, qui nous héberge lors de son congrès annuel et dans ses locaux.
- la Fondation de France qui veille à la bonne gestion de nos recettes et de nos dépenses, qui participe à tous nos comités exécutifs, et qui, à compter de 2014, baisse le taux de ses frais de gestion (5 % au lieu de 7 %).
- la Fondation Le Lous, qui depuis 2010, participe financièrement chaque année aux aides apportées aux projets de restauration.

Toutes les missions et actions de la Fondation sur www.fondationmh.fr

Retrouvez-nous sur  et 


FONDATION
pour les MONUMENTS HISTORIQUES
sous l'égide de la Fondation de France

3, rue des Bernardins 75005 Paris - Tel. : +33 1 55 42 60 04 - contact@fondationmh.fr - www.fondationmh.fr

Chroniques de la Fondation • Directeur de la publication : Joseph Henriot • Rédaction : Marie-Caroline Duburch, Armelle Verjat

Conception graphique : Anne Bouvier • Photographies : Gettyimages (page 1), Tous droits réservés

Impression : ICI Cholet 